On aurait pu désirer cette constatation plus formelle, plus franche ; MM. Hanotaux et Ribot, malgré les objurgations de M. Goblet, se sont refusés à répondre de façon à dissiper tous les doutes.

Mais il n'en est pas moins acquis que le mot *alliance* a été prononcé et par le ministre des affaires étrangères et par le président du conseil.

C'est là un fait dont il est impossible de méconnaître l'importance.

Un second fait à signaler, c'est que M. Goblet semble, par ses déclarations, s'être à tout jamais fermé le chemin du pouvoir.

Victorieux sur le terrain de la politique extérieure, le cabinet a donc remporté aussi un avantage sur le terrain de la politique intérieure.

Il a toujours et plus que jamais les radicaux en face de lui, mais ces radicaux ont évidemment subi aujourd'hui un échec qui peut singulièrement ajourner la réalisation de leurs espérances.

La décomposition du scrutin dans le vote sur l'ordre du jour de confiance

Paris, 10 juin. — La minorité qui s'est prononcée contre l'ordre du jour de confiance comprend 53 radicaux, 40 socialistes, 6 membris de la droite et 3 révisionnistes.

Les abstentionnistes se composent de 45 radicaux, 10 opportunistes, 16 ralliés et 22 droitiers. La majorité se compose de 262 opportunistes, 59 radicaux, 22 ralliés et 2 droitiers.

MM. Barthou, Léon Bourgeois, Ysambert, Jullien et Sarrien ont voté avec la majorité.

Les votes des députés du Nord

Paris, 10 juin. — Voici, en ce qui concerne la région du Nord, le dépouillement du scrutin sur l'ordre du jour Trélat, impliquant la confiance dans le gouvernement.

Ont voté contre : MM. Défontaine, Guesde.

Se sont abstenus : MM. l'abbé Lemire, de Montalembert, Plichon.

Tous les autres députés ont voté pour.

Les déclarations des ministres. — L'alliance franco-russe

Paris, 10 juin. — Dans le monde politique comme dans les cercles diplomatiques, on ne parle ce soir que de la divulgation faite à la Chambre par M. Hanotaux et confirmée par M. Ribot d'une alliance franco-russe.

On fait remarquer que, répondant, au Sénat, à M. de l'Angle Beaumanoir, le ministre des affaires étrangères n'avait rien indiqué de semblable; et on en augure qu'il n'y était pas autorisé alors, et que cette autorisation sollicitée à Saint-Pétersbourg n'a été octroyée que tout récemment.

Était-ce la fameuse compensation promise pour notre action avec la Russie contre le Japon ?

Il faut se rappeler, d'ailleurs, que, samedi dernier, le *Courrier du Soir*, que nous avons reproduit et dont on connaît les relations avec le quai d'Orsay, annonçait pour aujourd'hui une déclaration aussi inédite que sensationnelle. Il y a donc alliance entre la France et la Russie.

Le président du conseil a insinué que cette situation qui change la face de l'Europe s'était produite depuis 1891; mais dans les sphères diplomatiques on se demande si cette alliance est sanctionnée par un traité écrit, si cette alliance est simplement défensive, ou enfin s'il ne s'agit que de la convention militaire dont il a été plusieurs fois question.

Il y a quelques mois, un journal du soir n'avait pas craint d'affirmer à plusieurs reprises qu'un accord était intervenu entre les deux nations et que diverses éventualités importantes y avaient été également prévues.

Le *Courrier du Soir* était, on l'a vu, bien renseigné; il reste à se demander s'il en sera de même pour la seconde partie de son information où il était insinué que Guillaume II s'était pouvait être amené à constater personnellement l'existence d'une étroite entente entre la France et la Russie dont l'Allemagne elle-même vient de seconder l'action en Extrême-Orient.

A propos des affaires japonaises, il a été affirmé que, si besoin avait été, la France aurait soutenu la réclamation de la Russie, les armes à la main.

Ce soir avait lieu au ministère du commerce une soirée offerte au corps diplomatique et aux membres du Parlement.

De nombreux conciliabules ont eu lieu entre les ambassadeurs d'Espagne, d'Italie, de Russie et de Turquie. M. de Mohrenheim surtout était très entouré.

Les représentants de l'Angleterre et de l'Allemagne n'y assistaient pas. On dit qu'ils ont passé une partie de la soirée à télégraphier à leur gouvernement respectif.

L'INTERPELLATION DE LUNDI

ET LES JOURNAUX

Le *Figaro* s'exprime ainsi :

« Et que résulte-t-il de tout cela? C'est que, pour avoir adopté les façons d'agir courtoisesque lui conseillaient les gens sensés, la France sait officiellement aujourd'hui qu'elle n'est plusisolée par conséquent plus menacée dans le monde : elle peut s'adonner, sans crainte, aux œuvres du progrès et de la paix. L'alliance est conclue.

» En vérité, la France ne fût-elle allée à Kiel que pour forcer le ministère à le déclarer, le voyage en vaudrait la peine. »

Du *Siècle* :

« Le vote de l'ordre du jour de confiance a été la constatation, non pas de la force du ministère, mais de l'impuissance de ses adversaires »

De la *Lanterne* :

« Le pays tout entier, pour peu qu'il réfléchisse, ratifiera sinon avec enthousiasme, du moins sans regret le vote de confiance par lequel la majorité de la Chambre a clos le débat d'hier. »

De l'*Estafette* :

« Le ministre des affaires étrangères et le président du conseil ont parlé avec la hauteur et la fermeté d'hommes d'État à la tête d'une grande nation. »

Du *Soleil* :

« La majorité qui s'est formée hier signifie purement et simplement qu'on ne voulait pas renverser le cabinet à la suite d'un débat où la participation de la France aux fêtes de Kiel avait tenu la première place. »

Du *Journal* :

« Du débat d'hier sur notre politique extérieure, il se dégage le sentiment d'une force nouvelle que la France a su acquérir en outre de l'alliance franco-russe formellement déclarée et reconnue par le gouvernement, notre autorité désormais reconquise s'affirme avec une netteté indéniable et comme indispensable à l'équilibre de l'Europe et du monde. »

Du *Rappel* :

« L'interpellation d'hier aura eu au moins un résultat appréciable : celui de nous fixer sur l'état des relations de la France et de la Russie. Jusqu'à ce jour, on ne nous avait dit rien de précis : on s'était borné à nous parler d'une entente, des affinités naturelles des deux peuples, d'une communauté d'intérêts qui engendrait nécessairement une communauté d'idées politiques et d'action diplomatique. Maintenant, le doute n'est plus permis. Il existe un traité d'alliance franco-russe ».

De M. Edmond Magnier, dans l'*Événement* :

« La France bénéficiera de ce débat. Si elle pouvait douter encore de l'alliance franco-russe, elle est aujourd'hui fixée sur la réalisation de cette alliance.»

De M. Henry Marel, dans le *Radical* :

« Vainement M. Goblet, vainement M. Flourens ont essayé de déchirer le voile. Le voile tient bien, trop bien pour que nous n'ayons pas méfiance de ce qu'il y a dessous. S'il y a alliance, où est le traité ? S'il n'y a pas de traité, où est l'alliance ? Nous voyons bien ce que nous sacrifions, nous ne voyons pas ce qu'on nous donne en échange. Des mots, des mots, des mots. »

Du *Journal des Débats* :

« Une écrasante majorité a approuvé les déclarations et la conduite du ministère. Le parti socialiste fera bien sans doute de se cantonner dans la politique intérieure: sa première incursion dans la politique étrangère ne lui a pas réussi, et nous sommes sûrs qu'elle l'en eût définitivement découragé. »

De M. de Cassagnac, dans l'*Autorité* :

« Maintenant, c'est fini. Le rêve s'envole, l'espérance meurt, et, par suite d'une politique servile et indigne, ce pays qui, sous Napoléon, promenait un cortège de rois, n'est plus bon qu'à prêter son argent à la Russie et à livrer son honneur à l'Allemagne. »

Du *XIXe Siècle* :

« Pour la première fois peut-être, on a pu sans réticences, en mettant les points sur les *i*, traiter, pendant une journée entière, des intérêts français à l'extérieur. N'est-ce pas la preuve la plus convaincante que nous avons reconquis notre place et qu'il faut compter désormais avec nous dans le règlement des questions souvent délicates qui enfièvrent notre vieux monde ? Laissons maintenant la parole aux orateurs. »

SÉNAT

Séance du lundi 10 juin

Présidence de M. Challemel-Lacour, président

La séance est ouverte à 4 heures.

Les accidents de travail

L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur les accidents de travail.

M. Léon demande l'urgence, elle n'est pas prononcée.

M. Demole dépose son rapport sur le projet relatif aux droits de coalition.

M. Poirrier résume ensuite son rapport. Cet exposé n'ajoute rien à ce que nous avons publié sur le rapport de M. Poirrier.

M. Floquet fait l'historique de la question et insiste pour que le Sénat adopte le principe de l'assurance obligatoire. Il se réserve, lorsque le moment sera venu, de discuter à fond la question.

M. le Président dit que M. Thévenet devait adresser une question à M. le Garde des sceaux au sujet de l'affaire des Chemins de fer du Sud, mais qu'en l'absence du ministre, cette question est ajournée.

M. Isaac dépose une demande d'interpellation visant le ministre des colonies sur la politique suivie en Afrique. La date sera fixée ultérieurement.

Séance demain. La séance est levée à 5 h. 20.

L'EXPOSITION DE 1900

Le projet de M. Boulanger

M. Boulanger, président de la Cour des comptes, rapporteur de la commission des combinaisons financières, va soumettre à la commission supérieure de l'Exposition le système suivant :

Pour trouver les 60 millions formant la différence entre la somme de 40 millions fournie par l'Etat et par la Ville de Paris et la somme totale de 100 millions nécessaire à l'établissement et à l'exploitation de l'Exposition, M. Boulanger, d'accord avec M. Picard, commissaire général, propose une émission de bons semblables à ceux de 1889, au prix de 20 fr. — au lieu de 25 fr. — donnant droit à 20 entrées et participant à des tirages.

Les souscripteurs des départements auraient, en outre, la faculté de voyager à prix réduits. Ceux de Paris bénéficieraient de tarifs de faveur pour les théâtres, concerts, etc., établis dans le périmètre de l'Exposition.

Le Conseil municipal se prononcera prochainement sur la subvention de 20 millions demandée à la Ville. Aussitôt après ce vote, le projet financier de M. Boulanger sera soumis à la commission supérieure.

A propos du discours du cardinal Meignan

AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'*Eclair* avait déclaré que le texte original du discours de S. Em. le cardinal Meignan à M. Félix Faure contenait cette réserve : « *Dans la limite des possibilités matérielles* et de ce que permet la conscience, le prêtre doit donner au peuple l'exemple de l'obéissance aux lois. »

Nous lisons à ce sujet les observations suivantes dans l'*Eclair* de ce jour :

« Or, l'un des journaux qui ont reproduit le soir notre information — la *Croix* — l'a fait suivre de commentaires, desquels il résulterait que le membre de phrase supprimé était « absolument voulu par le cardinal », et que je ne sais quelles influences ont seules « obtenu cette suppression ».

» La *Croix* se trompe et pour fixer définitivement ce point, il nous suffira de publier le télégramme que le cardinal-archevêque de Tours nous a fait l'honneur de nous adresser après nous avoir envoyé le texte primitif de son allocution. »

Voici ce télégramme :

« Tours, 6 juin, 4 h. soir.

» Supprimer au discours *possibilités matérielles*, naïvete qui sera omise ce soir »

L'*Eclair* ajoute que c'était « une vérité de la Palisse » de dire qu'une loi n'oblige pas dans le cas d'une impossibilité matérielle, et qu'il ne s'agit là, par suite, que d'une correction purement littéraire.

Le discours du Trône en Italie

Rome, 10 juin. — Voici les passages les plus saillants du discours du trône, lu ce matin à l'ouverture du Parlement :

« Le peuple italien, réuni dans ses comices, a manifesté avec une telle clarté sa pensée que les nouveaux élus ne peuvent désormais rester dans l'incertitude sur la nature des problèmes qui exigent les promptes résolutions du Parlement.

Les finances italiennes

» L'organisation des finances formera encore une fois le premier et le principal objet de vos délibérations.

» Les projets de lois proposés et adoptés dans la première période de la dernière session ont eu certainement pour effet de relever le crédit de l'Etat et ont aidé efficacement à diminuer l'écart entre les recettes et les dépenses annuelles : mais la solidité du budget n'a pas encore été entièrement obtenue.

» En présence de l'urgence de remèdes suffisants, mon gouvernement a donc pris quelques mesures qui ont immédiatement produit et au delà des prévisions les heureux effets attendus de leur application immédiate.

» Ces mesures vous seront de nouveau présentées, afin que vous portiez sur elles le jugement qui est réservé de plein droit à votre autorité ; mais l'équilibre effectif du budget ne pourra être réalisé qu'en contenant les dépenses dans des limites plus étroites que les nécessités impérieuses des services publics pourront encore comporter.

» Il reste un pas à faire pour atteindre le but. Après avoir consolidé les finances de l'État, relevé à l'étranger le crédit qui aide au développement économique de la nation et ravivé aussi les sources de la production du travail, nous pourrons affronter avec plus de sécurité et résoudre avec plus de résolution et d'équité le grave problème des finances commerciales et préparer les réformes administratives, de manière à ce qu'elles répondent mieux aux exigences du temps présent et au caractère de notre peuple.

Mesures intérieures

» La garantie suprême de toute société est une justice sûre, prompte, égale pour tous. Mon gouvernement vous proposera donc quelques modifications aux lois en vigueur, afin que les institutions judiciaires assurent mieux la protection des droits privés et la tranquillité publique. Tout citoyen, même occupant des charges élevées, doit pouvoir être appelé à rendre raison de ses actes et être soumis à la loi commune.

» Je conviens donc — et cela vous sera proposé — de régler plus nettement la compétence judiciaire sur les actes accomplis, non seulement dans les actes inférieurs, mais dans les degrés élevés des fonctions publiques.

» Mon gouvernement, gardien de l'ordre, a dû maintenir la paix sociale par la force; mais il est d'accord avec moi pour préférer à l'emploi de la force la bienveillance entre concitoyens, et à la répression a succédé et continuera à succéder la clémence dans une mesure encore plus large, aussitôt que l'ordre rétabli donnera la garantie d'une stabilité résultant de la volonté commune.

» Je compte qu'une persuasion efficace sera exercée sur les inconscients et les égarés, grâce à une législation destinée à donner une signification de plus en plus élevée et effective au prince de la fraternité humaine, auquel visera aussi l'éducation donnée dans l'école.

» Vous ne pouvez mieux vous associer au bonheur de ma famille, réjouie par d'heureux événements, qu'en faisant en sorte que dans la grande famille italienne, il n'y ait plus de sujet de violence ni de haine.

Les relations avec les gouvernements étrangers

« C'est avec une sincère satisfaction que je constate la cordialité des relations établies entre les autres peuples et le nôtre, entre mon gouvernement et les gouvernements étrangers.

» L'Europe respire en paix par notre volonté aussi, et aucune défiance, aucun soupçon ne plane plus sur nos intentions.

» C'est donc avec un légitime plaisir que nous envoyons nos navires prendre part au pacifique rendez-vous des autres flottes qui vont célébrer une œuvre admirable, accomplie sous les auspices de mon ami et allié, l'empereur d'Allemagne. De là, ils iront rendre le salut de la plus intime amitié à la flotte et à la nation britannique.

» J'ai à cœur de vous signaler le nouveau témoignage de l'efficacité pratique de cette intimité dans un continent où l'Italie et l'Angleterre se touchent et agissent d'accord en portant le drapeau de la civilisation.

» Le gouvernement anglais a donné à l'Italie une nouvelle preuve de sa sympathie en empêchant que, des ports soumis à son protectorat dans le golfe d'Aden, des armes arrivent à la barbarie, en révolte contre nous.

» Bien loin de vouloir une politique d'aventures, nous aspirons en réalité à acquérir la sécurité de nos positions en Afrique.

» Nous allons célébrer le premier jubilé de notre Italie dans cette troisième Rome, dans la Rome éternelle où il fut donné à mon père de couronner l'édifice indestructible de l'unité nationale. Je suis sûr de ne pas vous appeler en vain à cette œuvre. »

NOUVELLES DU JOUR

La division navale française à Kiel

Paris, 10 juin. — Voici le texte d'une dépêche adressée de Brest au *Figaro* de demain :

« L'ordre de départ de la division pour Kiel n'est pas encore parvenu ici.

» L'amiral Alquier a passé hier matin l'inspection à bord du *Hoche* et a prononcé, à cette occasion, une allocution toute patriotique.

» Les trois bâtiments ont reçu chacun un grand pavillon aux armes de l'empereur Guillaume, mais la date de 1870 en a été effacée.

Les convocations des réservistes et des territoriaux

Paris, 10 juin. — Les réservistes qui seront convoqués en 1896 seront ceux des classes 1885 et 1889, affectés aux régiments de toutes armes sauf aux régiments d'infanterie de réserve.

L'armée territoriale, qui n'avait pas été convoquée depuis plusieurs années, fournit en 1896 ses classes 1880 et 1881 à l'infanterie, à la cavalerie, à l'artillerie et au génie; sa classe 1880 seulement au train et aux troupes d'administration. Les officiers sont appelés pour quinze jours, les sous-officiers et caporaux pour treize jours, les hommes pour onze jours.

La réserve de l'armée territoriale (classe 1875) et les hommes des services auxiliaires (classes 1875, 1880, 1885, 1889 et 1893), assisteront à des revues d'appel dont les dates seront fixées ultérieurement.

L'assemblée générale de l'Œuvre des Cercles

Paris, 10 juin. — L'assemblée générale annuelle de l'OEuvre des cercles catholiques s'est ouverte ce matin, rue des Saints-Pères, 76.

La messe a été célébrée à huit heures, aux intentions de S. S. Léon XIII, par le R. P. Hamon, aumônier adjoint de l'OEuvre.

A neuf heures a eu lieu la première séance, présidée par M. de la Guillonnière, remplaçant M. de Mun que sa santé oblige encore à quelques ménagements, mais qui assistait à la séance, ainsi que les RR. PP. du Lac et de Pascal, MM. de la Tour du Pin, de Villebois-Mareuil, Nogues, l'amiral Mathieu, de la Bouillerie, le baron d'Avril et un grand nombre d'autres amis de l'OEuvre.

L'ordre du jour de cette première séance portait : « Recrutement et formation des membres de l'OEuvre ».

M. Georges Martin a présenté à ce sujet un rapport très documenté et plein d'intérêt.

Le R. P. du Lac a mis en lumière la vitalité de l'œuvre, que prouve la multiplicité des associations qu'elle a fondées. Puis M. du Castel a donné des détails sur l'assemblée régionale de Saint Dizier, et M. le baron de Court sur celle de Mayenne.

A deux heures, s'est ouverte une deuxième séance, dans laquelle on a discuté de la propagande par la presse et les conférences.

La Commission des finances au Sénat

Paris, 10 juin. — Ont été élus membres de la commission sénatoriale des finances :

1er bureau, pas encore connu; 2e bureau, MM. Morel et Peytral; 3e bureau, MM. Saint-Prix et Décauville; 4e bureau, MM. Guérin et Lesueur; 5e bureau, MM. Boulanger et Franck-Chauveau; 6e bureau, MM. Gouin et de Marcère; 7e bureau, pas encore connu; 8e bureau, MM. Loubet et Barbey; 9e bureau, MM. Cochery et Guyot.

Dans le 3e bureau, on a élu deux membres hostiles au projet sur les successions ;

Dans le 5e bureau M. Magnien, gouverneur de la Banque de France a été battu;

Dans le 6e bureau, MM. Gouin et de Marcère ont été élus contre MM. Baduel et Bernard, de la gauche démocratique.

Dans tous les bureaux, la conclusion des discussions a été qu'il fallait faire de sérieuses économies.

La France en Afrique

Paris, 10 juin. — La *Politique Coloniale* dit recevoir de Kayes la dépêche suivante datée du 9 juin :

« Le gouverneur du Soudan a conclu, ce matin, avec notre vieil adversaire Abd-Oul-Boubakar, roi des Maures Vowiches, un traité de paix et d'amitié qui assure la libre importation des gommes du Sahel à Bakel et Médine. »

Une trombe d'eau dans le Gard

Nîmes, 10 juin. — Une trombe d'eau s'est abbattue sur Sommières.

Les cours d'eau des environs ont débordé, plusieurs quartiers de la ville ont été dévastés; il a grêlé fortement sur divers points de la région.

Les tremblements de terre

Vienne, 10 juin. — Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin à Gradesca, à Trieste, puis à Laibach. Les secousses ont duré de une à quatre secondes; à Laibach la panique a été grande, de légers dégâts sont signalés.

Rome, 10 juin. — Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties ce matin à Bologne et à Vérone.

Mort de M. Ferrari, ancien ministre des affaires étrangères en Italie

Rimini, 10 juin. — M. Ferrari, député, ancien sous-secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, est mort ce matin, des suites de ses blessures.

Le comte Luigi Ferrari, récemment élu député de Rimini à quelques voix de majorité, contre M. Barbato, son concurrent socialiste, avait, dans la nuit du 3 au 4 juin, reçu un coup de feu presque à bout portant. M. Ferrari avait été grièvement blessé au cou. Cet attentat fut attribué par la plupart des journaux aux provocations des socialistes pendant la période électorale.

La mort du député de Romini a produit une profonde émotion parmi la population.

La municipalité, les associations et de nombreux particuliers ont arboré des drapeaux en berne.

Tous les magasins sont fermés en signe de deuil.

L'organisation militaire en Russie Un important ukase impérial

Saint-Pétersbourg, 10 juin. — L'*Invalide Russe*, organe officiel du ministère de la guerre, publie un important ukase impérial ordonnant l'introduction et l'entrée immédiate en vigueur dans les circonscriptions militaires d'Irkoutsk, de l'Amour et du Turkestan, gouvernements frontières de la Russie d'Asie, de la loi militaire de 1874, appliquée jusqu'ici seulement dans la Russie d'Europe et qui ordonne le service obligatoire pendant cinq ans pour tous les jeunes gens âgés de vingt et un ans révolus.

Les derniers événements d'Orient ont permis à la Russie de constater l'embarras qu'elle éprouverait, en cas de guerre, à transporter dans le temps voulu sur la frontière de Chine ou de Corée les troupes nécessaires.

La seule voie qu'elle ait aujourd'hui à sa disposition est la voie d'eau. Or, d'Odessa à Vladivostock il y a environ soixante jours de voyage.

D'une part, on presse donc l'achèvement du chemin de fer transsibérien; d'autre part, on s'inquiète, comme le prouve le nouvel ukase, de constituer sur toute la frontière nord de l'empire chinois, depuis le Turkestan jusqu'à la Mandchourie, une armée permanente organisée, ce qui permettrait, le cas échéant, de rassembler à Vladivostock en quelques jours les forces qu'on mettrait aujourd'hui deux mois à y transporter.

Le premier appel sous les drapeaux, prescrit par l'ukase, aura lieu en septembre prochain.

Une mine de houille en feu

Breslau, 10 juin. — La *Morgenzeitung* annonce qu'à Antonienhuette, la mine de houille Segen-Gottes appartenant au comte Hugo von Donnersmark, est en feu ; quatre cents ouvriers environ étaient descendus dans le puits ; de ce nombre quarante seulement sont remontés jusqu'ici.

Crise ministérielle en Grèce

Athènes, 10 juin. — Le cabinet a présenté sa démission au roi à Tatvi par téléphone. Le roi a mandé immédiatement à Tatvi M. Delyamis.

La révolte des Chinois de Formose Victoire des Japonais

Yokomama, 10 juin. — Le général Oshima télégraphie de Formose, que les Japonais ont pris les ports de Chiboushantao le 3 juin, ils ont perdu 30 hommes et ont tué 80 Chinois. La garde impériale a rencontré une vigoureuse résistance à Lhinfalchia.

Le général Kabayma, gouverneur de Formose, annonce que les Chinois étaient au nombre de 6000 devant Kelung où un grand nombre d'entre eux ont été faits prisonniers.

Les Japonais ont également pris de nombreux trophées.

Les sociétés et les uniformes

Le ministre de l'intérieur prépare une circulaire aux préfets, ayant pour but de rappeler les instructions du 30 juin 1874 qui interdisent aux membres des sociétés particulières et des sociétés musicales d'adopter des costumes ou uniformes pouvant présenter quelque similitude avec la tenue des officiers de marine ou assimilés.

On a remarqué, en effet, dans la tenue des membres de sociétés musicales un certain rapprochement avec les uniformes réguliers de la marine.

L'examen de Polytechnique — Le problème de mathématiques — Une épreuve a annuler

Paris, 10 juin. — Le *Temps* a publié, au sujet d'un problème de mathématiques posé cette année à l'Ecole polytechnique, un certain nombre d'interviews anonymes. Un répétiteur de l'Ecole affirme que si l'énoncé a été défiguré par l'omission d'un membre de phrases, ce problème « était d'ailleurs parfaitement conforme au programme des études »

Voici quelques renseignements plus nets et qui ne seront pas démentis :

Deux professeurs du même lycée de province, tous deux premiers de leur section à l'Ecole normale, premiers à l'agrégation et distingués docteurs ès sciences, ont travaillé ensemble une journée entière avant d'arriver, non à une solution du problème, mais à une vue seulement un peu nette. MM. Goursat et Tannery (l'un, directeur des études scientifiques ; l'autre, professeur d'analyse à l'Ecole normale) sont arrivés, après cinq heures de travail, aux résultats suivants.

Le problème comportait quatre parties. MM. Goursat et Tannery ont résolu les deux premières. Pour la troisième, ils sont arrivés à déterminer vingt-sept droites, alors que M. Andoyer, professeur à la Sorbonne, en déterminait vingt-neuf. Pour la quatrième, le distingué mathématicien auteur du problème demandait qu'on démontrât l'immobilité d'un plan. MM. Goursat et Tannery ont démontré que le plan était mobile.

Les protestations contre le droit d'accroissement

Les protestations de l'épiscopat et des prêtres contre la taxe d'abonnement continuent. Plusieurs protestent spécialement contre le sens donné à leurs paroles lors du voyage du président.

Mouvement protectionniste en Espagne

Madrid, 10 juin. — Des manifestations se sont produites dans de nombreuses villes, notamment a Villena, Monovar et Almanza, en vue de réclamer l'adoption de mesures de protection pour les vins.

LA MONNAIE DÉPRÉCIÉE

ET LE MOUVEMENT COMMERCIAL

Il n'y a pas de problème économique qui ait été plus agité, dans ces dernières années, devant le public éclairé de l'Europe entière et celui en rapport avec l'Europe, notamment les Etats-Unis, le Brésil, la République Argentine, le Chili, que la question traitée devant la Société d'Economie Politique de Paris, par l'honorable M. Levasseur, membre de l'Institut, savoir : de l'influence de la monnaie dépréciée et des changes sur le mouvement commercial des peuples.

A une connaissance approfondie des faits économiques, M. Levasseur a l'avantage de joindre la pratique complète de la statistique. Il a donc recherché si certaines affirmations, notamment celles qu'a développées M. Edmond Théry dans son livre la *Crise des Changes*, sus les effets attribués à la monnaie dépréciée, par suite du change, quant aux exportations et aux importations d'un pays, étaient vérifiées par les faits constatés au moyen de la statistique.

Ces affirmations nous paraissent reposer sur des données inexactes, imparfaites, mal interprétées Elles se ramènent à la proposition suivante : les exportateurs, payés en bonne monnaie par les peuples acquéreurs, trouveraient dans le change auquel cette bonne monnaie donne droit et lieu, un bénéfice tel qu'il pourraient exporter leurs produits à des prix tout à fait inférieurs. Double conséquence : pouvant vendre à meilleur compte, ils trouveront des acquéreurs plus nombreux; d'où développement des exportations entraînant tôt ou tard celui des importations.

Il faut reconnaître que ces affirmations ont rencontré bien des incrédules, car il est difficile de faire accepter qu'une mauvaise monnaie, suivie d'un change onéreux, puisse jamais constituée un avantage et aboutir à une panacée commerciale. M. Levasseur a pensé toutefois qu'il était utile de voir les choses de plus près et d'attaquer ces allégations non plus par des raisonnements nouveaux, au milieu desquels le bon sens finirait par faire naufrage, mais en les soumettant à l'épreuve décisive, au critérium de la statistique comparée. Le raisonnement est des plus simples. S'il est vrai que la monnaie dépréciée et la perte au change soient des stimulants commerciaux, les mouvements des exportations et des importations des peuples dotés de cette monnaie et de ce change doivent nous en dire quelque chose.

A cet effet, M. Levasseur a dressé des tableaux des importations et des exportations des Etats principaux partagés en 3 groupes. — *Premier groupe* : Etats avec monnaie d'or ; *Second groupe* : Etats avec monnaie d'argent ; *Troisième groupe* : Etats avec papier-monnaie déprécié. Ces deux derniers groupes subissent la perte du change. Les calculs ont été dressés par 5 ans pour la période 1870-85 et par année depuis 1885.

Le premier tableau (Etats à monnaie d'or) comprend la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suède et la Norwège. Les importations de ces Etats représentaient 19 4 milliards en 1880 et 19 9 milliards en 1893. Ils n'ont donc pas été inondés par les exportations des deux autres groupes avec monnaie dépréciée et change onéreux. Les exportations, d'un autre côté, de ce premier groupe, ont respectivement été, en 1880 et 1893, 14 7 et 14 8 milliards. En un mot la possession de l'or n'a pas appauvri les Etats qui en jouissent.

Le second tableau est affecté aux Etats à monnaie d'argent. Sans tenir compte de la baisse de l'argent, on trouve que leurs exportations ont été de 3 3 milliards en 1880 et 7 milliards en 1893, et leurs importations 2 9 milliards en 1880 et 6 5 milliards en 1893; mais si l'on tient compte de la baisse de l'argent entre 1880 et 1893, on reconnaît que cet accroissement est nominal et qu'il ne correspond qu'à des valeurs fictives.

Le troisième tableau n'est pas moins significatif. Il concerne les Etats à papier-monnaie déprécié. Importations en 1880, 4,685 millions, et en 1893, 4,500 millions. Exportations en 1880, 4,222 millions, et en 1893, 4,900 millions.

Par un quatrième tableau, relatif à la France, M. Levasseur constate quelles ont été les conditions du commerce de la France depuis 1880, soit avec les peuples à monnaie d'argent, soit avec ceux à papier-monnaie déprécié. Il y a eu, depuis 1880, une certaine diminution des importations en France, importations représentant les exportations des autres peuples, et cette diminution a atteint aussi bien les peuples à circulation d'or que ceux à circulation d'argent ou de papier-monnaie déprécié.

En ce qui concerne l'accroissement, de 1880 à 1893, des exportations (4,900 millions au lieu de 4,222) des Etats à papier-monnaie déprécié, il est nécessaire de rappeler qu'ils représentent en partie des territoires très étendus où a lieu un développement considérable de la production (Russie, Etats de La Plata, Amérique du Sud).

Examinant plus spécialement le mouvement commercial de la République Argentine, de l'Espagne et du Portugal dont M. Théry s'était servi comme argument, M. Levasseur a révélé : 1° que pour la République Argentine il s'est produit, surtout depuis 1889, une sensible diminution dans les importations (181 millions en 1893 au lieu de 820 en 1889) et dans les exportations (472 millions en 1893 au lieu de 600 en 1889); 2° que pour l'Espagne, il y a eu également diminution (importations 1890, 941 millions, 1893, 684 millions; exportations 1890, 937 millions, 1893, 626 millions); 3° que pour le Portugal, l'allégation que sa situation commerciale est excellente avec un complet discrédit n'est pas mieux justifiée, car l'excédent des importations sur les exportations n'a fait que croître depuis 1890.

Après le savant exposé de M. Levasseur, MM. des Essars Limousin, de Chasseloup-Laubat, et Juglar ont successivement pris la parole pour développer quelques considérations spéciales. M. de Chasseloup-Laubat a soutenu que le développement économique du Mexique, surtout au point de vue des chemins de fer, s'était affirmé, malgré la baisse de l'argent, parce qu'il était une nécessité absolue pour le pays, et qu'au Japon, le réveil général de l'activité nationale avait eu la même influence. La baisse de l'étalon monétaire n'y a pas plus obligé les populations qu'au Mexique à vendre à tout prix ses produits et à les exporter.

Enfin, en ce qui concerne l'Inde, M. Chasseloup-Laubat, confirmant ce que M. Levasseur avait incidemment dit à propos de la roupie, a déclaré qu'il avait constaté lui-même dans l'Inde que la roupie avait conservé son pouvoir d'achat dans l'intérieur de l'Inde, que la baisse du change faisait sentir principalement ses effets sur les bords de la mer et dans les rapports de l'Inde avec l'Angleterre.

E. Fournier de Flaix.

Situation météorologique. — Roubaix 11 juin.— Hauteur barométrique : 761 Température

A 7 heures	du matin	16 degrés	au-dessus de zéro.
A 1 —	du soir	23 —	au-dessus de zéro.
A 4 —	—	24 —	au-dessus de zéro.

HUILE DU CONGO sans poisser les cheveux, les nourrit et parfume.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

La Fête-Dieu. — Un comité s'est formé pour provoquer un mouvement en faveur du rétablissement des processions. Ce comité nous demande l'insertion de l'appel suivant, qu'il envoie, en même temps, à la *Croix du Nord* :

»Drapeaux, bannières et oriflammes, le 16 juin, dimanche de la Fête Dieu.

» Nous engageons nos lecteurs à pavoiser leur maison pour la Fête-Dieu.

» C'est un acte de foi que nous devons au Bon Dieu. D'autres disent avec éclat qu'il n'y a ni Dieu ni âme. A nous de montrer que nous connaissons et adorons Celui qu'ils ignorent.

» C'est un acte de Français, que nous nous devons à nous-mêmes catholiques. Serions-nous moins Français que les Juifs, que les Francs-maçons, que les sans-Dieu ? A nous de montrer que nous pouvons user, comme les autres, des droits accordés par la Constitution à tous les Français ; à nous de montrer qu'il y a place, pour les catholiques, au soleil de l'égalité républicaine.

» C'est un acte de charité que nous devons au petit commerce qui, à bon droit, regrette tant les processions d'autrefois.

» Catholiques, patriotes, commerçants, arborons donc, le 16 juin, dimanche de la Fête Dieu, nos bannières et nos oriflammes, aux fenêtres de nos maisons, et jetons-le le drapeau de la France, emblème de liberté, d'égalité, de fraternité pour tous les citoyens. »

L'arrivée à Roubaix de Mgr de Lydda. — Mgr Monnier, évêque de Lydda, qui doit, comme nous l'avons annoncé, donner la confirmation à Roubaix, arrivera en voiture dans la matinée de vendredi.

Il descendra au bresbytère de St Martin ; la cérémonie de la confirmation pour les enfants des paroisses de St-Martin et de St-Jean-Baptiste aura lieu le même jour, à 11 heures et à 4 heures de l'après-midi pour les enfants de Wattrelos.

Les tramways électriques. — Les tramways qui, depuis dimanche dernier, sont actionnés, sur la ligne de Wattrelos à Mouveaux, par la force électrique, excitent vivement la curiosité de nos concitoyens.

Un grand nombre de personnes se rendent sur la Grand'Place pour juger de l'effet produit. Le système employé est, en général, très approuvé.

Lundi, six voitures ont fait le service. C'est à peine si l'on y pouvait trouver place.

La « Ruche Roubaisienne, » société anonyme d'habitations à bon marché. — Ainsi qu'il était annoncé, les deux sections du Fresnoy et de l'Epeule, comprenant 110 membres, se sont réunies dimanche à dix heures du matin au siège social du *Sans-Souci* afin de délibérer sur le choix du terrain pour ces deux quartiers, par suite du manque de terrains propices à la construction dans le quartier de l'Epeule. L'entente paraît se faire facilement, la majeure partie des adhérents de ce quartier ayant accepté de fusionner avec ceux du Fresnoy, où il existe des emplacements tout à fait convenables; quelques jours de sursis ont été accordés à ceux qui ont demandé à réfléchir sur la proposition faite. Dès que la commission sera fixée sur le nombre et la nature des demandes dans ce quartier, la question d'achat pourra être étudiée et traitée sur des bases plus précises, à seule fin de ne point grever l'avoir social par des intérêts à payer sur des terrains dont on n'aurait pas l'emploi de suite.

Quant aux membres qui tiennent tout particulièrement au quartier de l'Epeule, la commission étudiera le moyen de leur donner satisfaction du moment qu'ils acceptent un prix plus élevé pour le terrain.

Le président a ensuite donné connaissance des pourparlers engagés avec le groupe de l'Economie Sociale qui a présidé la conférence de M. G. Picot et auquel revient l'honneur et la mission de seconder les efforts des sociétés naissantes.

Il résulte des démarches et des encouragements qui ont été donnés à la *Ruche Roubaisienne* qu'elle est en droit de compter sur leur bienveillant concours et c'est en ce sens qu'elle poursuit sa formation en plaçant en dernier la réalisation de son capital-actions afin de donner le temps aux personnes qui s'intéressent à sa formation de se concerter et de s'entendre pour arriver à une solution, ainsi qu'il a été convenu.

Avant de lever la séance, il a été distribué à chacun des sociétaires présents, un bulletin de souscription à remplir ; la commission en fera le recensement dans sa prochaine réunion.

Cette souscription est spéciale aux sociétaires et ne s'adresse pas, pour le moment, au public.

Les deux autres sections de Ste-Elisabeth et du Sacré-Cœur seront convoquées prochainement dans le même but, dès que les commissions auront terminé leurs travaux.

A la Société des Sauveteurs du Nord. — Dans la liste des récompenses décernées à la Société des Sauveteurs du Nord figurait le nom de M. Vandenhende, pour la médaille d'or. Cette récompense a été accordée non à M. Vandenhende, mais à M. Désiré Vanden Eede, coursier de la maison Bossut père et fils. Nous sommes heureux de pouvoir l'en féliciter.

La grève des rameurs de l'établissement Motte et Delescluse. — Dans la journée